



Élargir nos horizons

Célébrer 75 ans
de croissance

Découvrez le Monde

Depuis Fredericton



Table des Matières

1	Un héritage de service	17	Mission, Vision, Valeurs
3	Le fruit d'un élan collectif	19	Notre équipe
5	Les acteurs communautaires nous parlent d'YFC	20	Conseil d'administration 2025
7	Un réseau en expansion	21	États Financiers
13	Une croissance responsable assumée		
15	Des liens qui comptent		



Un héritage de service

Célébrer notre histoire, se projeter vers l'avenir

Quatre employés, un Lockheed bimoteur d'une capacité maximale de dix passagers : c'est dans ce contexte que l'Aéroport international de Fredericton (YFC) ouvrait ses portes en 1951.

À l'approche de notre 75e anniversaire, le chemin parcouru depuis ces débuts modestes, mais porteurs de vision, est considérable.

Si nos fondateurs pouvaient nous voir aujourd'hui, ils éprouveraient sans aucun doute de l'admiration devant notre magnifique nouvelle aérogare, la richesse de notre programme de vols vers les grandes plateformes canadiennes et les destinations soleil, et les gros porteurs qui décollent et atterrissent chaque jour. Ils découvriront également un écosystème aéroportuaire florissant, avec des locataires tels que Forest Protection Limited, MFC Training, Canadian Helicopters et d'autres entreprises d'aviation privée, sans oublier les aéronefs militaires.

Mais ces pionniers de l'aviation locale reconnaîtraient peut-être aussi ce qui, pour l'essentiel, n'a pas changé depuis les premiers jours : notre aéroport a été pensé pour desservir une région en pleine croissance. Aujourd'hui, 75 ans plus tard, les liens étroits avec notre bassin de vie restent au cœur de toutes nos activités.

Nous y reviendrons aux [pages 3 à 6](#).

Cette croissance ne s'est pas construite en un jour : elle est le fruit d'investissements dans les infrastructures, du renforcement des liaisons aériennes et d'une attention constante portée à l'expérience voyageur.

Aujourd'hui, notre aéroport moderne est un pôle incontournable pour Fredericton et la région de la capitale et pour l'ensemble de la province, les voyageurs du Nouveau-Brunswick étant toujours plus nombreux à choisir YFC pour leurs déplacements professionnels, leurs projets, leurs aventures ou leurs loisirs. Ils apprécient notre programme de vols étoffé vers les grandes plateformes canadiennes et les destinations tropicales, ainsi que notre aérogare contemporaine, modernisée en 2021 pour offrir une expérience haut de gamme.

Cette année, nous avons poursuivi notre trajectoire de croissance sur l'ensemble des indicateurs, avec de nouveaux partenaires aériens et de nouvelles liaisons, ainsi qu'une capacité accrue sur les routes existantes. Pour 2025, il convient de souligner les faits marquants suivants : des vols quotidiens supplémentaires avec Air Canada, un renforcement de la desserte WestJet vers Calgary, une prolongation par Porter de sa saison pour sa deuxième liaison quotidienne vers Ottawa et l'arrivée d'Air Transat à YFC avec un vol sans escale vers Cancun pour l'hiver 2026 — un bel ajout au catalogue de destinations ensoleillées de Sunwing. Retrouvez le détail de nos compagnies aériennes et de nos routes aux [pages 7 à 12](#).

En 2025, nous avons également allongé notre piste secondaire pour soutenir la croissance à venir.

Nos pistes sont désormais en mesure d'accueillir des aéronefs bien plus imposants, parmi lesquels certains des plus grands appareils au monde.

Cette tendance à la hausse se reflète dans notre fréquentation, qui a atteint 393 687 passagers, soit une progression de 4,4 % par rapport à 2024. Ce bilan de progressions consécutives d'une année sur l'autre témoigne d'une dynamique durable, et le renforcement des dessertes montre que les compagnies aériennes ne s'y trompent pas face à la forte demande à YFC.

Nous approchons également du 25e anniversaire de la Fredericton International Airport Authority Inc. (FIAA) dans son rôle de gestionnaire de l'aéroport en tant qu'organisme à but non lucratif pour le compte de Transports Canada. Si l'aéroport demeure propriété fédérale, la FIAA est responsable de ses opérations quotidiennes et de sa planification à long terme. Ces vingt-cinq dernières années ont été portées par des progrès constants et des partenariats solides avec les acteurs de la région.

L'équipe de la FIAA et nos partenaires aéroportuaires sont au cœur de ce succès. Ils offrent une expérience d'exception, incarnent notre culture de service et font, avant tout, de la sécurité leur priorité absolue. Notre équipe comprend également un conseil d'administration exceptionnel et visionnaire. En 2025, Richard Isabelle a achevé avec succès son mandat de président du conseil. Nous souhaitons saluer sa contribution, ainsi que celle de l'ensemble de nos administrateurs.

Notre conseil et notre personnel savent que la sécurité, la durabilité et la stratégie sont au cœur de nos activités d'exploitation et de notre développement. En 2025, nous avons engagé une démarche de planification pour orienter les cinq prochaines années (voir [pages 13-14](#)). Nous avons également renforcé nos engagements en matière d'inclusion et d'accessibilité, avec de nouveaux programmes et partenariats (voir [pages 15-16](#)).

Forts d'assises solides et d'une vision clairement tracée, nous sommes prêts pour la suite. Merci à notre équipe, à nos partenaires et à l'ensemble de la région pour votre soutien indéfectible envers votre aéroport.

Johanne Gallant
présidente et
directrice générale

Lisa LePage
présidente du conseil
d'administration

2025 en chiffres

393 687 passagers

4,4 % d'augmentation de la fréquentation par rapport à 2024

1 000 pieds (soit plus de 300 m) de piste supplémentaires

475+ plus de 475 personnes employées

21 œuvres d'art exposées

20 entreprises implantées à YFC

10 événements locaux soutenus

10 musiciens locaux en prestation

1 nouvelle compagnie aérienne accueillie

Le fruit d'un élan collectif

Johanne Gallant, présidente et directrice générale de la FIAA, évoque la dynamique, les partenariats et les perspectives d'avenir

Q : Quand vous pensez à la croissance d'YFC, qu'est-ce qui vous frappe le plus?

Johanne Gallant : Je dirais que c'est la visibilité de cette croissance, mais aussi la façon dont elle s'est construite. Elle n'a pas été portée par une seule personne ni par une seule équipe. C'est l'ensemble des acteurs de la région qui s'est mobilisé. Du développement des liaisons aériennes aux investissements dans l'aérogare, nous avons pu compter sur un solide soutien à chaque échelon. Les acteurs locaux ont très tôt perçu que l'aéroport est un moteur économique essentiel et ils se sont mobilisés derrière ce projet.



« Les voyageurs choisissent YFC parce qu'ils peuvent comparer les options et en apprécier les avantages, que ce soit en termes de coût, de commodité ou de correspondances. »

Johanne Gallant
présidente et directrice générale

Q : En quoi cette croissance a-t-elle modifié le rôle d'YFC dans la région?

Johanne : Les aéroports sont directement liés à la croissance économique. Et on le voit bien ici. Ce qui a changé, c'est l'ampleur et la portée. Nous ne desservons plus seulement Fredericton, mais toute la province. Les voyageurs choisissent YFC parce qu'ils peuvent comparer les options et en apprécier les avantages, que ce soit en termes de coût, de commodité ou de correspondances.

Q : Quels sont les principaux moteurs de cette croissance?

Johanne : C'est la combinaison de plusieurs facteurs. Il y a quelques années, il pouvait n'y avoir qu'une seule compagnie dominante. Aujourd'hui, plusieurs transporteurs sont présents — Air Canada, Porter, WestJet, Air Transat —, auxquels s'ajoutent les opérations militaires, la formation aéronautique et l'aviation générale. Cette diversité est source de résilience et d'opportunités. Elle soutient également l'emploi dans tout l'écosystème, des services au sol à la maintenance, en passant par la restauration et l'hôtellerie.

Q : Vous avez évoqué la culture comme un facteur de succès d'YFC. Comment a-t-elle évolué?

Johanne : L'un des changements les plus profonds a été, en effet, d'ordre culturel. Nous avons travaillé avec détermination pour instaurer une culture de croissance, d'innovation et de leadership. Le projet de l'aérogare a constitué un véritable tournant, car il a rendu cette croissance visible et tangible. Au retour des voyageurs après la pandémie, quelque chose avait changé. Il y avait de la fierté, un véritable élan et cela se ressentait dans toute l'entreprise.

Q : Comment les investissements en infrastructure, comme l'allongement de la piste, s'inscrivent-ils dans cette dynamique?

Johanne : Tout est une question d'anticipation. L'extension nous permet d'accueillir en toute sécurité des appareils de plus grande taille et d'assurer la continuité du service lors de travaux importants, comme la réfection de la piste. Il ne s'agit pas de faire des promesses excessives, mais de nous donner les moyens de répondre à ce qui vient et de continuer à bien servir nos clients.

Q : Que voyez-vous aujourd'hui qui laisse présager une croissance continue?

Johanne : Davantage de choix, davantage d'activité. Nouvelles routes, développement des services, nouvelles compagnies aériennes : tout indique que la dynamique est bien là. La fréquentation est en hausse, même dans un contexte économique difficile, parce que l'envie de voyager reste intacte. Les habitudes changent, mais pas le désir de partir.

Q : Quel regard portez-vous sur cette période et comment espérez-vous que l'on s'en souviendra dans l'avenir?

Johanne : J'espère que les gens retiendront de cette période que nous avons eu l'audace de nous développer. C'est quelque chose qui a exigé des investissements, de la collaboration et la conviction que la région mérite des liaisons aériennes de qualité. Nous avons pris des risques, mais ensemble. Et c'est précisément ce qui a fait la différence.



Les acteurs communautaires nous parlent d'YFC

Des connexions créatrices d'opportunités

Les connexions sont le moteur de la croissance, et YFC offre à la fois l'accès et les partenariats qui permettent à Fredericton et à la région de la capitale de s'épanouir.

Pour la Chambre de commerce de Fredericton, l'aéroport est un partenaire stratégique dans la construction d'une dynamique économique, et cette dynamique repose en premier lieu sur la connectivité.

« Des liaisons aériennes efficaces sont essentielles à la croissance de nos membres, ce qui favorise la prospérité économique à l'échelle locale, régionale et provinciale », déclare son directeur général, Morgan Peters.

Pour nombre d'entreprises locales, notamment dans le secteur des technologies et de l'économie du savoir en plein essor à Fredericton, ces connexions sont une condition indispensable au développement des affaires. Les relations en face à face instaurent la confiance, ouvrent de nouveaux marchés et accompagnent l'expansion au-delà du Nouveau-Brunswick.

Cette connectivité renforce également la compétitivité de Fredericton. De l'attraction des investissements et des talents au soutien des grands événements, en passant par l'amélioration de la qualité de vie, YFC joue un rôle déterminant pour aider la région à se démarquer et à s'imposer sur une scène plus vaste.



« Un aéroport de qualité est indispensable dans notre région, tant pour les entreprises que pour la qualité de vie de ses habitants. »

Morgan Peters
directeur général, Chambre de commerce de Fredericton

Un levier essentiel pour la croissance

Fort de plus de 25 ans d'expérience dans le secteur touristique de Fredericton, David Seabrook a pu observer le travail inlassable mené par la FIAA aux côtés des acteurs locaux pour développer les destinations, les horaires de vols et les compagnies aériennes d'YFC.

« C'est à cette voix collective que nos partenaires aériens ont répondu », explique-t-il, saluant l'approche « professionnelle et positive » de la FIAA, reconnue et respectée dans toute la profession.

« Aujourd'hui, nous disposons d'un aéroport aux fondements solides, capable de rivaliser avec les meilleures destinations du Canada atlantique », souligne-t-il.



« Aujourd'hui, nous disposons d'un aéroport aux fondements solides, capable de rivaliser avec les meilleures destinations du Canada atlantique. »

David Seabrook
directeur du tourisme pour Fredericton et la région de la capitale

Les retombées se font notamment sentir dans un secteur des réunions et des congrès en pleine expansion, qui génère des millions de dollars pour l'économie locale, au bénéfice des hôtels, des restaurants et des taxis.

« Que vous dirigez une entreprise ou organisez un événement, vous avez besoin d'un aéroport structurant pour vous développer et vous connecter au monde. Les régions dynamiques de demain seront celles qui disposeront d'aéroports à la hauteur de leurs ambitions », conclut-il.

Au cœur de notre proposition de valeur

L'Aéroport international de Fredericton est l'un des principaux leviers d'infrastructure dont dispose Ignite pour attirer de nouveaux investissements, talents et résidents.

« Il est absolument indispensable pour les entreprises de disposer de la connectivité nécessaire pour explorer de nouvelles options, exporter vers de nouveaux pays, bâtir de nouvelles relations et rester au diapason des opportunités mondiales », explique Sarah Corey Hollohan, directrice générale d'Ignite, l'agence de développement économique de la région de la capitale.

Pour les employeurs, les salariés et les nouveaux arrivants, la qualité de vie compte de plus en plus, et « l'aéroport est devenu central dans notre proposition de valeur ».

Tout comme YFC permet aux personnes, aux produits et aux idées de circuler librement vers et depuis Fredericton, il donne à Ignite les moyens de renforcer son action.

« Cette dynamique accélère réellement notre capacité à rencontrer les bonnes personnes et à influencer les décisions en tant qu'agence de développement économique », explique Sarah. « Sans l'aéroport, ces conversations sur la croissance n'auraient tout simplement pas lieu. »



« Au niveau stratégique, en matière de développement économique, tout se résume à une chose : tisser des relations. »

Sarah Corey Hollohan
directrice générale, Ignite



Un réseau en expansion

9 destinations

Dont les plus grandes plateformes aéroportuaires canadiennes

4 destinations soleil sans escale

Cayo Coco | Cayo Santa Maria | Punta Cana | Cancún

5 compagnies aériennes

AIR CANADA porter sunwing Air transat WESTJET

AIR CANADA



Cap sur Ottawa avec Air Canada

Le 15 décembre dernier, l'Aéroport international de Fredericton (YFC) et Air Canada ont organisé conjointement une célébration dans notre aérogare pour marquer le lancement d'un nouveau vol quotidien sans escale entre Fredericton et l'Aéroport international d'Ottawa (YOW). Opéré à l'année longue, ce vol offre une liaison commode entre les capitales provinciale et nationale, tout en donnant accès au vaste réseau intérieur et international d'Air Canada, que ce soit pour les voyageurs d'affaires, gouvernementaux ou de loisirs.

Air Canada renoue avec ses horaires vedettes vers Toronto

Parallèlement à sa nouvelle liaison Ottawa, l'un des horaires les plus appréciés d'Air Canada a fait son retour à YFC à compter du 15 décembre. En septembre, la compagnie avait annoncé un ajustement de ses horaires au départ de Fredericton vers l'Aéroport international Pearson de Toronto (YYZ). Depuis décembre, un départ à 5 h 45 de Fredericton permet d'arriver à l'Aéroport international Pearson à 6 h 54, sept jours sur sept. Un nouveau vol retour décolle de Toronto à 20 h 50 et atterrit à YFC à 23 h 40 la même journée.

Cette combinaison départ tôt le matin / retour tard le soir permet un aller-retour dans la journée vers la plus grande ville du Canada — au grand bénéfice des voyageurs d'affaires —, tout en ouvrant des correspondances plus aisées vers le vaste réseau mondial d'Air Canada.

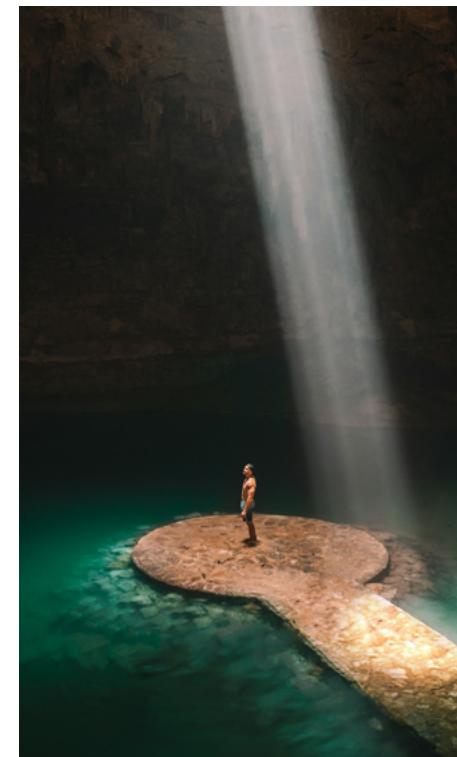


Air Transat prend ses quartiers à YFC

Notre famille de compagnies aériennes s'agrandit! C'est avec une grande fierté que nous avons annoncé, lors de notre assemblée générale annuelle de mai 2025, qu'Air Transat deviendrait la dernière compagnie à rejoindre YFC, avec un service direct vers Cancún à partir de l'hiver 2026.

Cancún, sur la péninsule du Yucatán au Mexique, est l'une des destinations soleil les plus prisées des Canadiens en quête d'évasion hivernale, et ce vol hebdomadaire sans escale leur offre encore plus d'options pour s'évader sous les tropiques.

Ces vols, qui affichent souvent complets, témoignent de l'engouement toujours vif pour les destinations ensoleillées.



WestJet consolide sa liaison saisonnière vers Calgary

Depuis son lancement en 2024, le service WestJet entre Calgary et Fredericton n'a cessé de progresser! La forte demande enregistrée dès la première année a mis en lumière les liens qui unissent la région à l'Alberta et confirmé l'importance des liaisons directes vers l'Ouest canadien.

Encouragée par ces résultats, WestJet a étoffé son programme 2025 de 41 %, prolongeant la saison et renforçant les capacités aux moments de plus forte demande. Le service sans escale a opéré deux fois par semaine du 15 mai au 7 octobre, avec un troisième vol hebdomadaire ajouté durant les mois de haute saison estivale, en juillet et en août.

Il s'agit d'une progression significative par rapport à l'année inaugurale, au cours de laquelle le service avait démarré plus tardivement dans la saison. À la clé : plus de choix, une souplesse accrue et une meilleure connectivité pour les voyageurs de toute la région.



sunwing

Les vols Sunwing s'arrachent!

En 2025, les vols sans escale de Sunwing vers les destinations soleil ont connu une très forte demande.

Et on comprend aisément pourquoi. Ces liaisons directes ouvrent la voie vers une palette de paradis tropicaux : les plages de sable blanc de Cayo Coco et Cayo Santa María, à Cuba; Punta Cana, en République dominicaine; et la station balnéaire toujours aussi prisée de Cancún, au Mexique.



porter

Porter renforce ses capacités

La présence fidèle de Porter à YFC s'est une nouvelle fois confirmée en 2025, avec une desserte quotidienne vers l'Aéroport international d'Ottawa (YOW) et le Billy Bishop Toronto City Airport (YTZ), complétée par un renforcement des capacités lors des périodes de pointe.

Durant les mois d'été, la compagnie a porté sa liaison Ottawa à deux vols quotidiens, ce qui donne plus de souplesse pour rejoindre la capitale nationale et ouvre davantage de correspondances au sein de son réseau canadien et américain en pleine expansion.



Une croissance responsable assumée

Notre cap est clairement défini : à travers notre plan stratégique et notre plan environnemental, social et de gouvernance, nous conjugons croissance et responsabilité, en développant nos activités tout en veillant au bien-être à long terme de la région et de l'environnement, et en maintenant la sécurité au premier plan de toutes nos actions.

Nouveau plan environnemental, social et de gouvernance (ESG) pour un avenir durable

La Fredericton International Airport Authority Inc. adopte une approche globale en matière de durabilité, en intégrant la responsabilité environnementale, le bien-être social et humain, et une gouvernance solide dans ses modalités d'exploitation et de développement.

Dans cette dynamique d'évolution, anticiper un avenir plus durable s'impose comme une nécessité. Élaboré à travers une démarche de concertation avec la direction et une vision à long terme, notre plan ESG identifie neuf axes prioritaires pour guider notre action au cours des cinq prochaines années. Il s'inscrit dans les cadres mondiaux et nationaux de référence, notamment les Objectifs de développement durable des Nations Unies, les orientations du Conseil international des aéroports et les objectifs d'émissions du Canada.

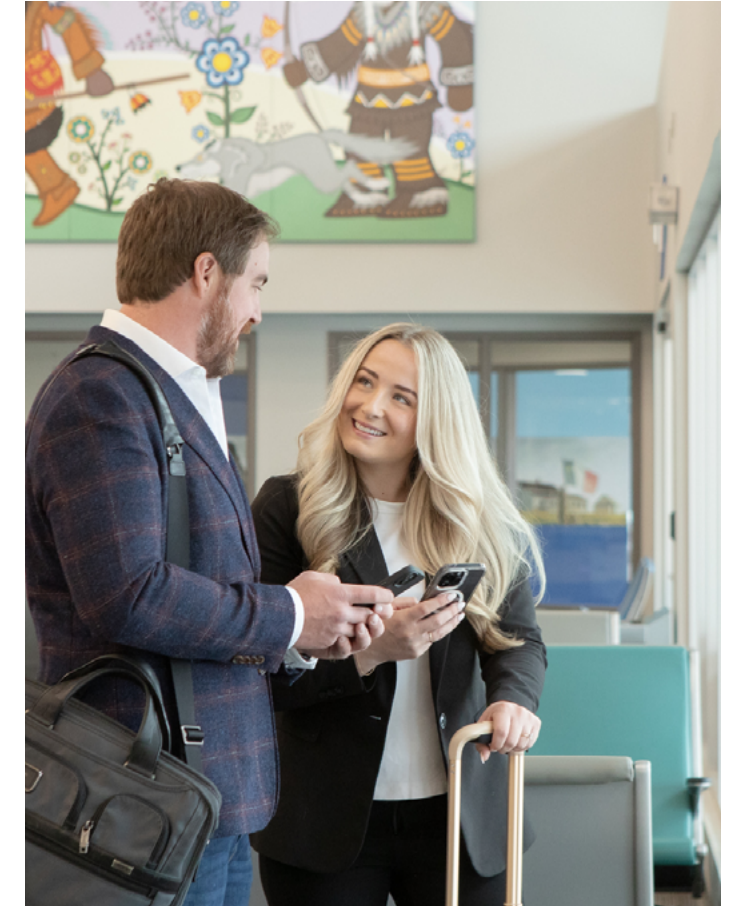


Un plan stratégique quinquennal résolument tourné vers l'avenir

En 2025, nous avons publié un nouveau plan stratégique pour la période 2026-2030, traçant une voie claire et ambitieuse pour l'avenir. Il traduit notre engagement à construire et exploiter un aéroport moderne et résilient — un aéroport qui relie la région au reste du monde tout en se préparant à répondre aux exigences en constante évolution du transport aérien et de l'économie.

Notre secteur connaît une mutation et les attentes à l'égard des aéroports changent, elles aussi. L'évolution des besoins des voyageurs, l'émergence de nouvelles technologies et l'attention croissante portée à la durabilité redessinent nos modes d'exploitation et notre façon de servir les populations de la région. Ces dynamiques sont sources à la fois de complexité et d'opportunités.

C'est dans cet esprit que notre plan fixe une orientation précise autour de quatre priorités stratégiques : renforcer une culture d'équipe performante et inclusive; stimuler la croissance par une connectivité accrue et une diversification des revenus; consolider nos bases opérationnelles et financières; et faire progresser la durabilité environnementale à l'échelle de l'entreprise.





Des liens qui comptent

Nous mettons tout en œuvre pour faire d'YFC un lieu d'accueil, de sécurité et de bienveillance pour toutes et tous. Des améliorations en matière d'accessibilité aux programmes de proximité, l'inclusion fait partie intégrante de toutes nos activités.

#NotInMyCity

En 2025, YFC s'est associé à Not In My City, un organisme à but non lucratif canadien qui œuvre à la prévention de la traite des personnes et de l'exploitation sexuelle. Fondé en 2017 par la star de la musique country canadienne Paul Brandt et son épouse, cet organisme collabore avec les forces de police et les aéroports pour lutter contre ce fléau en expansion.

L'engagement de M. Brandt a été suscité par un voyage en Asie du Sud-Est organisé par une association de lutte contre la traite, ainsi que par l'expérience acquise auprès de personnes vulnérables lors de ses années d'infirmier à l'Alberta Children's Hospital, avant que sa carrière musicale ne prenne son essor dans les années 1990.

Nous arborons la rose jaune emblématique de #NotInMyCity, créée par le designer canadien Paul Hardy, en signe de soutien et de solidarité envers les survivants et les survivantes de la traite. Pour en savoir plus : notinmycity.ca.

Notre plan d'action pour les langues officielles

L'équipe de la FIAA s'engage à offrir à chaque voyageur et voyageuse un environnement inclusif et chaleureux. La pierre angulaire de cet engagement est de garantir l'accès aux services dans les deux langues officielles — le français et l'anglais —, conformément à nos obligations au titre de la *Loi sur les langues officielles*.

Notre plan d'action pour les langues officielles oriente nos efforts pour assurer un service équitable aux francophones comme aux anglophones. Parallèlement à l'amélioration continue de l'expérience voyageur (signalétique et orientation, annonces sonores et services), nous renforçons également les capacités bilingues de notre personnel dans nos opérations.

GoodMaps : une avancée pour l'accessibilité

En août dernier, YFC est devenu le premier aéroport du Nouveau-Brunswick à déployer GoodMaps, une plateforme numérique de cartographie et de navigation accessible qui aide les voyageurs à se repérer dans l'aérogare en toute autonomie.

L'application mobile GoodMaps propose une navigation en temps réel, étape par étape, dans l'ensemble de l'aérogare, disponible en 18 langues dont le français et l'anglais. Ses fonctionnalités comprennent :

- Guidage audio pour les personnes aveugles ou malvoyantes
- Instructions visuelles et textuelles pour les voyageurs sourds ou malentendants
- Itinéraires sans obstacles pour les personnes à mobilité réduite
- Parcours structurés pour les personnes neuroatypiques

GoodMaps s'inscrit pleinement dans notre démarche d'accompagnement des voyageurs et d'ouverture à l'innovation. Nous nous félicitons d'être le premier aéroport de la province à proposer ce niveau de navigation numérique et d'accessibilité.



Notre Mission

Renforcer le dynamisme des régions grâce aux connexions mondiales.

Notre Vision

Un aéroport dynamique, tourné vers l'avenir et en pleine croissance.

Nos Valeurs

Sécurité

La sécurité est au cœur de toutes nos activités. Nous montrons l'exemple par un engagement sans faille envers le bien-être de nos employés, de nos passagers et de nos partenaires. Chacune de nos décisions s'inscrit dans une culture de la sécurité et de la responsabilité.

Esprit d'équipe

Les personnes sont le cœur de notre entreprise. Nous formons une équipe qui cultive un environnement de travail et un ancrage local fondés sur l'empathie, le respect et l'inclusion. Qu'il s'agisse d'accompagner les voyageurs, de collaborer avec nos partenaires ou d'interagir entre nous, nous privilégions des relations authentiques et une réussite partagée.

Durabilité

La durabilité est un pilier fondamental de notre développement et de nos activités. Nous nous engageons en faveur de la gestion responsable de l'environnement, de la rigueur financière et de la résilience opérationnelle. En inscrivant des pratiques durables dans toute notre entreprise, nous aspirons à bâtir un écosystème aéroportuaire florissant et inclusif, pérenne pour les générations à venir.



Notre équipe

L'équipe de la FIAA perpétue un engagement de longue date au service de la région et du développement local. Forte de décennies de dévouement, l'équipe d'aujourd'hui apporte l'expertise, la fierté et l'attention nécessaires à l'exploitation d'un aéroport moderne qui continue de connecter et de renforcer notre province.

Merci à chaque membre de l'équipe de la FIAA pour votre contribution quotidienne à YFC et aux populations que nous servons.

PERSONNEL

ADAM SPENCER

Entretien des installations aéroportuaires

BILLY LEE

Entretien électrique de l'aéroport

BRADYN BROOKING

Spécialiste des activités aéroportuaires

BRODY LEVESQUE

Entretien préventif de l'aérodrome (saisonnier)

CALVIN THOMPSON

Spécialiste des activités aéroportuaires

DAN CLARK

Entretien préventif de l'aérodrome (saisonnier)

DAWSON CURRAN

Spécialiste des activités aéroportuaires

DEREK LIBBY

Spécialiste des activités aéroportuaires

EMMA MCCLUSKEY

Adjointe aux communications

FAYE DOWNING

Adjointe administrative (opérations)

GREGORY BABINEAU

Mécanicien

HEIDI BOULTER

Adjointe administrative (finances)

IRINA NEACSU

Adjointe de direction

JEREMY NORWOOD

Spécialiste des activités aéroportuaires

JOSHUA ENGLISH

Spécialiste des activités aéroportuaires

KYLE PRICE

Spécialiste des activités aéroportuaires

LESTER MITCHELL

Entretien préventif de l'aérodrome

LORNE ANDERSON

Spécialiste des activités aéroportuaires

MICHAEL JACQUARD

Entretien des installations aéroportuaires

MICHAEL LORD

Entretien préventif de l'aérodrome (saisonnier)

MICHAEL RIPLEY

Gestionnaire de la sécurité, de la sûreté et des systèmes

MICHAEL THOMAS

Spécialiste des activités aéroportuaires

MICHAEL WHALEN

Entretien électrique de l'aéroport

PHILLIP HOYT

Mécanicien

RICK TOMPKINS

Superviseur des opérations

SAM MOFFITT

Entretien électrique de l'aéroport

SCOTT WEBB

Spécialiste des activités aéroportuaires

STEPHEN TRAINOR

Spécialiste des activités aéroportuaires

STEVEN GOODSPEED

Entretien préventif de l'aérodrome

TERRY LUKE

Spécialiste des activités aéroportuaires

TRAVIS BRIGGS

Entretien préventif de l'aérodrome (saisonnier)

VIVIAN TRAN

Adjointe aux communications

DIRECTION

ALVIN NASON

Directeur des opérations

ANDREW ISBILL

Directeur de la réglementation

JACQUES FOURNIER

Directeur du développement commercial

JEFF BUDAKER

Gestionnaire des infrastructures et de la maintenance

JOHANNE GALLANT

Présidente et chef de la direction

KATE O'ROURKE

Gestionnaire des relations publiques et du marketing

MEREDITH BOYLE

Directrice des finances

PERRY DYKE

Gestionnaire de l'administration et des ressources humaines

RANDALL CHESSIE

Gestionnaire des opérations et de la sécurité

STEVE PELLETIER

Gestionnaire de la sûreté et des systèmes

Conseil d'administration 2025



LISA LEPAGE
Présidente du conseil d'administration



AARON SAVAGE
Vice-président



ERIN BLANCHARD



MICHAEL CONNORS



SHANNON DION



JOHANNE GALLANT
Présidente et directrice générale



MARK GAUDET



RICHARD ISABELLE



DARREN LAWRENCE



KIM NASH-MCKINLEY



RICHARD SMITH



CATHY PUGH

États Financiers

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

PAR ANNÉE

Présidence **14 200 \$**

Vice-Présidence **5 800 \$**

Président·e·s des comités **5 800 \$**

Administrateur·trice **4 300 \$**

PAR RÉUNION DU CONSEIL

Présidence **300 \$**

Vice-Présidence **300 \$**

Administrateur·trice **300 \$**

PAR RÉUNION DE COMITÉ

Présidence de comité **300 \$**

Administrateur·trice **300 \$**

La rémunération totale versée au conseil d'administration s'est élevée à 81 496 \$

La rémunération totale versée à la direction s'est élevée à 1 430 000 \$

La Fredericton International Airport Authority Inc. a adopté un code de conduite complet pour les administrateurs, les dirigeants et les employés, et veille à son respect. Tous les administrateurs et les dirigeants ont rempli des déclarations de conflit d'intérêts : aucun n'a été signalé au cours de l'année 2025.

Plan d'affaires 2025 — Résultats réels vs prévisions (en milliers)

	PRÉVISIONS	RÉEL	ÉCART	NOTES
Recettes	14 088	14 247	159	Conforme au budget
Dépenses	13 480	13 211	-269	Économies réalisées sur les nouveaux produits
Immobilisations	6 045	5 922	-123	Un projet reporté

Tous les contrats de biens, de services et de construction d'une valeur supérieure à 75 000 \$ (en dollars de 1994, indexés annuellement selon l'inflation) doivent faire l'objet d'un appel d'offres public ou d'une demande de propositions, sauf décision contraire de la FIAA pour des raisons d'efficacité et de faisabilité.

Tous les contrats ont respecté cette exigence en 2025.

Prévisions du plan d'affaires 2026-2030 (en milliers)

	2026	2027	2028	2029	2030
Recettes	14 494	14 634	14 764	16 056	16 452
Dépenses	13 629	13 721	13 601	13 828	14 153
Immobilisations	13 600	350	900	960	360



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Place Frederick Tour TD
700-77, rue Westmorland
Fredericton (NB) E3B 6Z3
Canada
Téléphone 506 452 8000
Télécopieur 506 450 0072

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'attention du conseil d'administration de Fredericton International Airport Authority Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fredericton International Airport Authority Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2025;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

États financiers de
En milliers de dollars

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Et le rapport des auditeurs indépendants sur ces états.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et à appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés

Fredericton, Canada

Le 21 avril 2026

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de l'Autorité aéroportuaire internationale de Fredericton ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Lorsque d'autres méthodes de comptabilité existaient, la direction a choisi celles qu'elle jugeait convenir à la situation. Ces états financiers contiennent certaines sommes établies selon les estimations et le jugement de la direction — elles ont été déterminées de manière raisonnable pour faire en sorte que les états financiers soient présentés de manière juste à tous les égards importants.

L'intégrité et la fiabilité des systèmes de présentation des rapports financiers de l'Autorité aéroportuaire internationale de Fredericton reposent sur l'utilisation de politiques et procédures reconnues, le choix consciencieux des employés et une répartition adéquate des responsabilités. Ces systèmes sont conçus pour donner l'assurance raisonnable que les renseignements financiers sont fiables et exacts.

Le Conseil d'administration a la responsabilité de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses devoirs en matière de rapports financiers et, ultimement, d'examiner et d'approuver les états financiers. Le conseil remplit cette tâche principalement par l'entremise de son Comité de vérification. Nommé par le conseil, le comité doit rencontrer périodiquement la direction et les vérificateurs de l'Autorité aéroportuaire afin d'examiner les questions importantes relatives à la comptabilité, aux rapports et au contrôle interne. Après avoir examiné les états financiers et discuté avec les vérificateurs, le Comité de vérification fait rapport au Conseil d'administration avant qu'il approuve les états financiers. Le comité étudie aussi les questions relatives à l'engagement, à la mission et à la renomination des vérificateurs externes et fait rapport au conseil aux fins d'approbation.

Les états financiers ont été vérifiés au nom des administrateurs par les comptables professionnels agréés KPMG, une firme indépendante de comptables professionnels agréés, selon les normes canadiennes d'audit.



Johanne Gallant
Présidente et chef de la direction



Meredith Boyle
Directrice des finances

Fredericton International Airport Authority Inc.

22-2570 Route 102, Lincoln NB E3B 9G1 | T: 506-460-0920 F: 506-460-0938 | [YFCFredericton.ca](https://www.yfcfredericton.ca)



FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

État de la situation financière
En milliers de dollars

Au 31 décembre 2025, avec informations comparatives de 2024

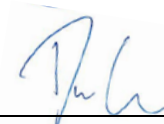
	2025	2024
Actif		
Actif à court terme :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 704 \$	3 883 \$
Comptes clients (note 3)	1 091	848
Stocks	114	68
TVH à recevoir	10	92
	4 919	4 891
Dépôts à court terme (note 2)	6 306	10 071
Immobilisations corporelles (note 8)	37 969	35 459
Surplus du régime de retraite (note 9)	1 784	1 432
Actifs d'instruments financiers (note 12)	254	296
	51 232 \$	52 149 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme :		
Comptes à payer et charges courues (note 10)	833 \$	1 273 \$
Partie courante de la dette à long terme (note 11)	365	402
	1 198	1 675
Dette à long terme (note 11)	5 872	6 239
Apports en capital reportés (note 4)	17 118	18 505
Passif au titre des indemnités de cessation d'emploi (note 9)	532	521
	24 720	26 940
Actif net :		
Investi en immobilisations corporelles (note 7)	14 876	10 617
Grevé d'une affectation interne à des fins particulières (note 7)	9 636	12 592
Actif net non grevé d'affectations	2 000	2 000
	26 512	25 209
Engagements et éventualités (note 13)		
	51 232 \$	52 149 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil d'administration :



Administrateur



Administrateur

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

État des résultats
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Produits :		
Amortissement des apports reportés (note 4)	1 387 \$	1 450 \$
Droits d'utilisation par passager	5 868	5 554
Droits de location	659	628
Redevances d'atterrissage	1 469	1 452
Redevances d'aérogare	1 075	1 034
Stationnement	1 809	1 418
Concessions	1 037	866
Autres produits	943	569
	14 247	12 971
Frais d'exploitation :		
Administration	1 431	1 304
Amortissement d'immobilisations corporelles	3 412	3 337
Créances irrécouvrables	10	2
Assurance	184	180
Intérêts sur la dette à long terme	228	241
Matériel d'exploitation et fournitures	3 408	2 999
Honoraires professionnels	109	220
Impôts fonciers	170	166
Traitements, salaires et avantages	4 259	3 927
	13 211	12 376
Excédent des produits sur les frais d'exploitation avant les éléments ci-dessous	1 036	595
Autres revenus (dépendances) :		
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	–	4
Variation de la juste valeur des instruments financiers (note 12)	(42)	(171)
	(42)	(167)
Excédent des produits sur les frais d'exploitation	994 \$	428 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

État de l'évolution de l'actif net
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, avec informations comparatives de 2024

	Investi en immobilisations corporelles (note 7)	Grevé d'une affectation interne à des fins particulières (note 7)	Non grevé d'affectation	2025 Total	2024 Total
Actif net, début d'exercice	10 617 \$	12 592 \$	2 000 \$	25 209 \$	24 383 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les frais d'exploitation	(2 067)	–	3 061	994	428
Réévaluation des gains (pertes) actuariels	–	–	309	309	398
Variation des placements en actifs immobilisés	6 326	–	(6 326)	–	–
Transfert vers des fonds non affectés (note 7)	–	(2 956)	2 956	–	–
Actif net, en fin d'exercice	14 876 \$	9 636 \$	2 000 \$	26 512 \$	25 209 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

État des flux de trésorerie
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation :		
Excédent des produits sur les frais d'exploitation	994 \$	428 \$
Éléments hors trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 412	3 337
Charges de retraite	7	10
Amortissement des contributions différées	(1 387)	(1 450)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	42	171
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	–	(4)
	3 068	2 492
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Comptes clients	(243)	73
Stocks	(46)	23
TVH à recevoir	82	(91)
Comptes à payer et charges courues	(440)	437
Passif au titre des indemnités de départ	11	64
Cotisations de retraite	(50)	(66)
	2 382	2 932
Activités de financement :		
Remboursement de la dette à long terme	(404)	(383)
Activités d'investissement :		
Dépôts à court terme	3 765	(2 400)
Achat d'immobilisations corporelles	(5 922)	(913)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	–	4
	(2 157)	(3 309)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(179)	(760)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 883	4 643
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	3 704 \$	3 883 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes des états financiers
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

La Greater Fredericton Airport Authority (l'« Autorité ») a été constituée sans capital-actions le 21 novembre 1996 en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 28 avril 2009, l'Autorité a fait l'objet d'un changement de nom approuvé, devenant Fredericton International Airport Authority Inc. L'Autorité est exonérée d'impôt sur le revenu conformément à la *Loi relative aux cessions d'aéroports*. L'excédent des produits sur les charges est conservé et réinvesti dans l'exploitation et le développement.

L'Autorité est régie par un conseil d'administration composé de 11 membres de la grande région de Fredericton ayant pour objectif de stimuler la vitalité et la prospérité économique de notre collectivité en fournissant une porte d'accès au reste du monde.

Le 26 février 2001, l'Autorité a conclu un bail foncier de soixante ans avec Transports Canada et a assumé la responsabilité de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'aéroport de Fredericton le 1^{er} mai 2001.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et sont présentés en milliers (000) de dollars canadiens à moins d'indication contraire.

a) Constatation des produits

Les produits découlant des redevances d'atterrissage, des redevances d'aérogare et des droits de stationnement sont constatés lorsque les installations de l'aéroport sont utilisées et la collecte est raisonnablement assurée. Les produits provenant des droits d'utilisation par passager sont constatés lorsque les passagers montent à bord de l'avion selon les données déclarées par les compagnies aériennes. Toutes les autres sources de produits sont constatées lorsque les services ou les installations sont fournis, le produit est réalisé et la collecte est raisonnablement assurée.

L'Autorité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés et le revenu de placement connexe sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés pour l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés et constatés comme produits au même taux d'amortissement que les immobilisations corporelles connexes. Les apports affectés pour l'achat d'immobilisations corporelles qui ne seront pas amorties sont reportés et constatés dans l'actif net lorsqu'ils sont reçus. Les apports affectés pour l'achat d'immobilisations corporelles qui ne seront pas amorties sont constatés comme actif net lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Aide gouvernementale

L'Autorité comptabilise l'aide gouvernementale à l'égard des charges courantes dans l'état des résultats. Lorsqu'il est précisé que l'aide gouvernementale est liée à des charges futures, l'Autorité reporte l'aide et la comptabilise dans l'état des résultats au fur et à mesure que les charges connexes sont engagées. Lorsque l'aide gouvernementale est liée à l'acquisition d'immobilisation, l'Autorité déduit l'aide du coût de l'immobilisation connexe.

c) Comptabilisation des charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice au fur et à mesure que les coûts sont engagés.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les soldes bancaires, déduction faite des découverts. Les emprunts bancaires sont jugés être des activités de financement. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui sont facilement convertibles en montants connus de trésorerie, sous réserve d'un risque négligeable de variation de valeur. Un placement ne sera en général assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance à court terme, par exemple, de trois mois ou moins à compter de la date d'acquisition.

e) Stocks

Les stocks sont constitués de produits pétroliers et de pièces et de fournitures pour l'entretien et sont comptabilisés au plus faible du coût ou à la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon le principe du premier entré, premier sorti. Au cours de l'exercice, 485 \$ (553 \$ en 2024) de stocks ont été comptabilisés comme charges.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement accumulé. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile prévue aux taux et aux méthodes qui suivent :

Actif	Méthode	Taux
Bâtiments	Méthode linéaire	4 et 5 %
Équipement mobile	Méthode linéaire	6 et 8 %
Agrandissement et rénovation du terminal	Méthode linéaire	5 %
Autres équipements	Méthode linéaire	6, 8 et 10 %
Pistes et surfaces dures	Méthode linéaire	6 %
Puits	Méthode linéaire	4 %

L'Autorité examine régulièrement ses immobilisations corporelles afin d'éliminer celles qui sont désuètes et de s'assurer que la durée de vie des autres biens est appropriée. Les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice, mais qui ne sont pas utilisées, ne sont pas amorties avant leur mise en service.

g) Apports en capital reportés

Les subventions gouvernementales pour l'achat d'immobilisations corporelles sont constatées à titre d'apports reportés lorsqu'elles sont reçues. Lorsque ces fonds sont dépensés, l'achat est capitalisé à titre d'immobilisations corporelles de l'Autorité au coût. Les apports en capital reportés sont amortis au taux d'acquisition de l'actif connexe aux taux correspondants indiqués ci-dessus pour les immobilisations corporelles.

h) Avantages sociaux futurs

L'Autorité parraine deux régimes de retraite pour ses employés : un régime à prestations déterminées et un régime à cotisations déterminées.

a) Régime à prestations déterminées

Pour le régime de retraite à prestations déterminées de l'Autorité, une obligation au titre des prestations déterminées est établie à l'aide du plus récent rapport d'évaluation actuarielle à des fins de financement.

Les actifs du régime sont évalués selon la méthode de la juste valeur.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

h) Avantages sociaux futurs (suite)

a) Régime à prestations déterminées (suite)

L'Autorité constate au bilan l'excédent de financement du régime, qui est le montant net de l'obligation au titre des prestations déterminées et de la juste valeur de l'actif du régime.

Les gains actuariels et les pertes actuarielles ainsi que les coûts des services passés sont compris dans le coût du régime pour l'exercice dans l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice visé.

L'Autorité comptabilise seulement au bilan l'excédent capitalisé d'un régime seulement dans la mesure où elle s'attend à ce qu'il se réalise. Une provision pour moins-value est constatée pour tout montant de l'excédent du régime sur l'avantage futur prévu.

b) Régime à cotisations déterminées

Les montants versés par l'Autorité en vertu du régime à cotisations déterminées sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

i) Indemnité de cessation d'emploi

Un passif au titre de l'indemnité de cessation d'emploi est enregistré dans les comptes pour tous les employés qui ont un droit acquis à un tel paiement selon les flux de trésorerie futurs estimatifs attendus.

j) Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation d'états financiers conformes aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif ainsi que sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les secteurs d'estimation où des jugements complexes ou subjectifs ont été portés comprennent le caractère approprié de l'hypothèse de continuité de l'exploitation, la durée de vie utile et la recouvrabilité des immobilisations corporelles et l'amortissement connexe des apports reportés, la recouvrabilité future des comptes clients ainsi que le passif au titre des avantages sociaux futurs des employés. Des changements importants dans les hypothèses pourraient changer les montants indiqués dans les états financiers, et les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

k) Instruments financiers

L'Autorité considère tout contrat créant un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres comme étant un instrument financier, sauf dans certaines circonstances limitées. L'Autorité comptabilise les éléments suivants comme instruments financiers :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- les dépôts à court terme;
- les comptes clients;
- les comptes à payer et les charges courues;
- la dette à long terme;
- le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi;
- le passif au titre des instruments financiers.

Un actif ou un passif financier est constaté lorsque l'Autorité devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Constatation initiale

Les actifs financiers ou les passifs financiers acquis dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normales sont évalués au départ à leur juste valeur.

Évaluation subséquente

L'Autorité évalue ensuite tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût, au coût amorti déduction faite de toute réduction pour dépréciation ou à la juste valeur. Les actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti, moins toute réduction pour dépréciation, comprennent la trésorerie ou les équivalents de trésorerie et les comptes clients. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les sommes à payer et les charges à payer, les retenues à payer sur la dette à long terme et le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi.

Le passif des instruments financiers est évalué à la juste valeur et le gain ou la perte est déclaré dans l'état des résultats.

L'Autorité supprime les passifs financiers, ou une partie de ceux-ci, lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou expirée.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

k) Instruments financiers (suite)

Un actif financier (ou un groupe d'actifs financiers semblables) évalué au coût ou au coût amorti qui est soumis fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs de perte de valeur. Les pertes de valeur sont constatées dans des états des résultats et des états de l'évolution de l'actif net. Les pertes de valeur précédemment comptabilisées font l'objet d'une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, à condition que l'actif n'ait pas été comptabilisé à un montant qui, à la date de la reprise, était supérieur au montant de la valeur comptable de l'actif s'il n'y avait pas eu comptabilisation d'une perte de dépréciation. Les montants des réductions de valeur ou des contrepassations sont constatés dans les pertes nettes.

L'Autorité utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux taux d'intérêt. L'autorité a comme politique de ne pas avoir recours aux instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation. Les instruments dérivés sont comptabilisés dans l'état de la situation financière à titre d'actifs et de passifs d'instruments financiers et sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées à l'état des résultats, à moins qu'elles ne répondent aux critères d'application de la comptabilité de couverture. Les variations de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie efficaces sont incluses directement dans les soldes de fonds.

L'Autorité a conclu un swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur sa dette à long terme. L'accord de swap exige l'échange périodique de paiements sans échange du montant nominal du principal sur lequel les paiements sont calculés. Les charges d'intérêts sur la dette sont ajustées pour inclure le paiement effectué en vertu du swap de taux d'intérêt. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont constatées aux résultats.

2. Dépôts à court terme

Les dépôts à court terme sont constitués de certificats de placement garanti d'une durée d'un an qui viennent à échéance plus de trois mois après la fin de l'exercice. Ces dépôts sont grevés d'une affectation interne et doivent être utilisés pour l'entretien et le remplacement des immobilisations nécessaires à l'exploitation ou pour financer les éventualités pour les zones de risques de l'exploitation.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

3. Comptes clients

	2025	2024
Comptes à recevoir	1 093 \$	850 \$
Provision pour créances douteuses	(2)	(2)
	1 091 \$	848 \$

4. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés sont constitués du solde non amorti des apports reçus par l'Autorité qui ont été consacrés aux immobilisations comme l'ont approuvé les donateurs.

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	18 505 \$	19 955 \$
Amortissement	(1 387)	(1 450)
Solde à la fin de l'exercice	17 118 \$	18 505 \$

5. Marge de crédit d'exploitation

L'Autorité dispose d'une facilité de crédit bancaire d'exploitation autorisée d'un montant de 650 \$ qui porte intérêt au taux de prêt préférentiel de la banque moins 0,25 % et est garantie par une convention de sûreté générale assortie d'une première charge sur tous les actifs de l'Autorité et d'une cession générale de loyers et de baux. Il n'y avait aucune avance en cours sur la facilité de crédit d'exploitation au 31 décembre 2025.

6. Gestion du capital

L'objectif de l'Autorité, pour la gestion du capital, l'objectif de l'Autorité est d'assurer la continuité de ses activités et de protéger sa capacité de satisfaire ses obligations continues. Pour protéger sa capacité de payer les obligations actuelles et futures; il faut maintenir les capitaux au-dessus des niveaux réglementaires minimums et respecter les exigences actuelles de notation de la solidité financière.

Les conditions des conventions de crédit conclues avec la Banque TD exigent que la société respecte un certain nombre de clauses financières et de ratios incluant un ratio de couverture de dette de 1,25 pour 1 et un ratio courant de 1,2 pour 1. L'autorité a respecté les clauses restrictives pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

6. Gestion du capital (suite)

Le capital se compose de l'actif net et de la dette à long terme de l'Autorité et, en 2025, les soldes du capital impayés étaient de 26 512 \$ pour l'actif net (25 379 \$ en 2024) et de 6 237 \$ pour la dette financée (6 641 \$ en 2024).

7. Actif net

Variation de l'actif net investi en immobilisations corporelles

	2025	2024
Actif investi en immobilisations corporelles au début de l'exercice	10 617 \$	11 379 \$
Achats nets d'immobilisations corporelles	5 922	913
Remboursement de la dette concernant les achats d'immobilisations corporelles financés par les activités	404	383
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 412)	(3 337)
Amortissement des apports en capital reportés	1 387	1 450
Variation de la juste valeur de l'instrument financier (note 12)	(42)	(171)
Investi dans des immobilisations corporelles à la fin de l'exercice	14 876 \$	10 617 \$

Actif net investi dans les immobilisations corporelles

	2025	2024
Immobilisations corporelles	37 969 \$	35 459 \$
Dette à long terme	(6 237)	(6 641)
Apports en capital reportés	(17 118)	(18 505)
Actif (passif) d'instruments financiers (note 12)	254	296
Autres	8	8
	14 876 \$	10 617 \$

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

7. Actif net (suite)

Grevé d'une affectation interne à des fins particulières

L'Autorité a établi un fonds grevé d'affectations internes pour atteindre son objectif d'exploiter un complexe aéronautique autosuffisant, lequel comprend la capacité de maintenir et de remplacer les infrastructures en immobilisations nécessaires à son exploitation. En plus des immobilisations, d'autres affectations pourraient être envisagées, notamment des provisions spécifiques pour couvrir certains risques opérationnels. Le recours au fonds grevé d'affectations internes est assujéti à l'autorisation du conseil d'administration. Le conseil d'administration a autorisé le transfert d'une somme de néant \$ (1 588 \$ en 2024) du fonds non affecté au fonds affecté. Au cours de l'exercice en cours, le conseil d'administration a autorisé un transfert de 2 956 \$ (néant \$ en 2024) du fonds affecté au fonds non affecté.

8. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	1 345 \$	– \$	1 345 \$	1 345 \$
Aménagement du territoire	411	–	411	411
Bâtiments	7 668	6 107	1 561	1 868
Équipement mobile	6 398	4 566	1 832	2 215
Agrandissement et rénovation du terminal	31 006	7 376	23 630	25 180
Autres équipements	2 795	1 616	1 179	972
Pistes et surfaces dures	29 812	22 163	7 649	3 082
Puits	604	242	362	386
	80 039 \$	42 070 \$	37 969 \$	35 459 \$

9. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite à prestations déterminées

L'Autorité est un employeur participant au régime de retraite des administrations aéroportuaires canadiennes et des administrations portuaires canadiennes, un régime de retraite interentreprises. Le régime verse des prestations de retraite aux personnes dont l'emploi a été transféré de la fonction publique fédérale lors du transfert de l'exploitation de l'aéroport à l'Autorité en 2001. Le gouvernement fédéral demeure responsable de toutes les prestations de retraite acquises par ces personnes jusqu'à cette date.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

9. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à prestations déterminées (suite)

La plus récente évaluation actuarielle du régime est en date du 1^{er} janvier 2024. La prochaine évaluation requise se fera en date du 1^{er} janvier 2027. Les renseignements suivants concernant le régime proviennent d'une extrapolation de l'évaluation du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025.

	2025	2024
Juste valeur de l'actif du régime	4 769 \$	4 259 \$
Obligation au titre des prestations déterminées	(2 985)	(2 827)
Surplus du régime de retraite	1 784 \$	1 432 \$

Le montant de la réévaluation et des autres éléments pour la période était un gain de 309 \$ (398 \$ en 2024).

Régime de retraite à cotisations déterminées

Le régime à cotisations déterminées s'adresse aux employés à temps plein qui ont commencé à travailler après le transfert de l'aéroport à l'Autorité en 2001. Les cotisations de l'Autorité au cours de l'exercice au titre du régime à cotisations déterminées étaient de 161 \$ (144 \$ en 2024).

Passif au titre des indemnités de cessation d'emploi

En vertu des conditions de sa convention collective avec certains employés et également certains employés cadres, l'Autorité doit verser des indemnités de cessation d'emploi aux employés qui prennent leur retraite, sont licenciés ou démissionnent, pourvu que les conditions énoncées dans la convention soient satisfaites. L'autorité comptabilise un passif au titre des indemnités de cessation d'emploi acquises par les employés chaque année qui sont déterminées selon l'hypothèse voulant que les conditions d'admissibilité soient satisfaites. Le passif accumulé au titre des indemnités de cessation d'emploi pour l'Autorité à la fin de l'exercice s'établit à 532 \$ (521 \$ en 2024).

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

10. Comptes à payer et charges courues

	2025	2024
Créditeurs et créditeurs commerciaux	697 \$	1 034 \$
Charges courues	82	164
Dépôts remboursables	52	50
Produits constatés d'avance	2	25
	833 \$	1 273 \$

11. Dette à long terme

	2025	2024
Prêt à terme bancaire TD portant intérêt à 3,42 % par année, remboursable en paiements mixtes mensuels de 43 \$. Le prêt arrive à échéance en juin 2041 et est garanti par un contrat de sûreté générale soutenu par une charge de premier rang sur tous les actifs de l'Autorité et d'une cession générale des loyers et des baux. La valeur comptable du titre est de 51 140 \$.	6 145 \$	6 441 \$
Prêt à terme bancaire TD portant intérêt à 5,94 % par année, remboursable en paiements mensuels mixtes de 5 \$. Le prêt arrive à échéance en octobre 2026 et est garanti par des équipements appartenant à l'Autorité dont la valeur comptable est de 77 \$.	92	148
Prêt à terme bancaire TD portant intérêt à 5,95 % par année, remboursable en paiements mensuels mixtes de 2 \$. Le prêt arrive à échéance en octobre 2025.	–	26
Prêt à terme bancaire TD portant intérêt à 5,95 % par année, remboursable en paiements mensuels mixtes de 2 \$. Le prêt arrive à échéance en octobre 2025	–	26
	6 237	6 641
Moins la tranche de la dette à long terme échéant à court terme	365	402
	5 872 \$	6 239 \$

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

11. Dette à long terme (suite)

Le remboursement de capital s'établit comme suit :

2026	365 \$
2027	353
2028	328
2029	339
2030	351
Années suivantes	4 501
	6 237 \$

12. Actifs d'instruments financiers

L'Autorité a conclu un swap de taux d'intérêt à terme dont la date d'entrée en vigueur est le 30 juin 2021 et dont le montant notionnel total est de 6 145 \$ (6 441 \$ en 2024). Ce swap vient à échéance le 30 juin 2031. Au 31 décembre 2025, le swap de taux d'intérêt à terme avait une juste valeur positive de 254 \$ (juste valeur positive de 296 \$ en 2024). La variation de la juste valeur est comptabilisée dans l'état des résultats, au poste « Autres revenus – Variation de la juste valeur des instruments financiers », et représente une perte de 42 \$ (perte de 171 \$ en 2024).

13. Engagements et éventualités

a) Engagements

Accord de cession

Le 26 février 2001, l'Autorité a conclu un bail foncier de soixante ans avec Transports Canada, entré en vigueur le 1^{er} mai 2001, qui porte sur la location de l'aéroport de Fredericton. La convention de bail contient une option de renouvellement de vingt ans que l'Autorité pourra exercer si elle respecte les modalités de la convention, faute de quoi elle devra rendre le contrôle de l'aéroport à Transports Canada à la fin de la période de 60 ans. Le loyer est calculé annuellement en fonction des modalités du bail.

Projet d'usine de traitement des eaux usées

En février 2019, l'Autorité a entrepris un projet en partenariat avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour établir une usine de traitement des eaux usées qui servirait à fournir des services à la subdivision Gillies et au parc de défense aérospatiale de la FIAA. L'Autorité s'est engagée à verser 125 \$ pour les coûts d'infrastructure, 10 \$ par année pour les coûts annuels d'entretien et d'exploitation et 150 \$ pour la remise à neuf en fin de vie dans 25 ans.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

13. Engagements et éventualités (suite)

b) Éventualités

L'Autorité a conclu un accord qui établit qu'une contrepartie sera versée advenant que le bail foncier soit rompu avant la fin de l'accord. En date du 31 décembre 2025, la contrepartie exigée serait de 340 \$.

14. Rémunération des administrateurs

La rémunération totale versée aux administrateurs de l'Autorité en 2025 était de 81 \$ (99 \$ en 2024). Ce montant est inclus dans la détermination de l'excédent des produits sur les charges de l'exercice en cours.

15. Instruments financiers

L'Autorité est exposée à divers risques par l'entremise de ses instruments financiers. L'analyse qui suit présente l'évaluation des expositions au risque et des concentrations de l'Autorité au 31 décembre 2025.

a) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, ce qui comprend le risque de juste valeur, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Compte tenu de la composition actuelle de la dette, les instruments à taux fixe soumettent l'Autorité à un risque de juste valeur, tandis que les instruments à taux variable lorsqu'ils sont en circulation soumettent l'Autorité à un risque de flux de trésorerie. Afin de mieux gérer le risque de taux d'intérêt sur sa dette, l'Autorité a conclu un swap de taux d'intérêt.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Autorité subisse une perte parce qu'un client ne s'acquitte pas d'une obligation. L'Autorité est exposée à un risque de crédit par l'intermédiaire de ses comptes clients. L'Autorité atténue le risque de crédit associé à ses comptes clients en établissant des politiques d'approbation du crédit et en surveillant régulièrement les comptes. L'Autorité maintient des provisions pour pertes de crédit possibles, et toute perte subie jusqu'à maintenant correspondait aux attentes de la direction.

FREDERICTON INTERNATIONAL AIRPORT AUTHORITY INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)
En milliers de dollars

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

15. Instruments financiers (suite)

(d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Autorité éprouve de la difficulté à lever des fonds pour s'acquitter de ses obligations envers les fournisseurs et les prêteurs. L'Autorité est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne sa dette à long terme, ses cotisations au régime de retraite, les retenues à payer et ses créiteurs. Pour gérer le risque de liquidité, l'Autorité dispose de facilités de crédit suffisantes si les besoins en trésorerie dépassaient les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

16. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées de façon à ce que leur présentation soit conforme celle des états financiers de 2025.

Aéroport international de
Fredericton **YFC**
International Airport

Fredericton International Airport Authority Inc.

22-2570 Route 102, Lincoln NB E3B 9G1 | T: 506-460-0920 F: 506-460-0938 | YFCFredericton.ca